



**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date d'édition : 09/02/2017	N° de révision : 14	Remplace la fiche du : 01/06/2015
-----------------------------	---------------------	-----------------------------------

**NOM DU PRODUIT : AMIDON**

ref. : RI-19

P251 / Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
 P261 / Éviter de respirer les aérosols.  
 P271 / Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
 P410+412 / Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

**2.3 Autres dangers**

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n°1907/2006.

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ **3. Composition / informations sur les composants** ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Produit considéré comme dangereux, contient des composants dangereux.

Dénomination de la substance	Numéro CAS / Numéro EINECS / Index CE	Pictogrammes	Phrases H
N.A. = NON APPLICABLE - N.E. = NON ETABLI			
Benzoate de sodium	532-32-1 / 208-534-8 / -----	GHS07	H319
	Reach : 01-2119460683-35		
Nitrite de sodium	7632-00-0 / 231-555-9 / 007-010-00-4	GHS03-06-09	H272-301-319-400
	Reach : 01-2119471836-27		
Conservateurs	2682-20-4 + 2634-33-5 / 220-239-6 +220-120-9 / -----	GHS05-07	H318-317-412
Silicone (émulsion)	----- / ----- / -----	GHS07	H317-319
Parfum	Sans numéro CAS : préparation	GHS07-09	H315-317-319-411
Butane	106-97-8 / 203-448-7 / 601-004-00-0	GHS02-04	H220
	Reach : 01-2119474691-32		
Propane	74-98-6 / 200-827-9 / 601-003-00-5	GHS02-04	H220
	Reach : 01-2119486944-21		

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ **4. Premiers secours** ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

**Mode d'exposition dominant** : Contact répété ou prolongé avec la peau.

**4.1 Description des premiers secours**

**En cas d'inhalation**

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date d'édition : 09/02/2017	N° de révision : 14	Remplace la fiche du : 01/06/2015
-----------------------------	---------------------	-----------------------------------

**NOM DU PRODUIT :**     **AMIDON**

ref. : RI-19

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.  
Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

## ■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■ 7. Manipulation et stockage ■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Se laver les mains après chaque utilisation.  
Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

**Prévention des incendies :**  
Manipuler dans des zones bien ventilées.  
Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.  
Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air.  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.  
Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Utiliser le mélange dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition.  
Ne pas fumer.

**Equipements et procédures recommandés :**  
Pour la protection individuelle, voir la section 8.  
Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.  
Ne pas respirer les aérosols.

**Equipements et procédures interdits :**  
Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.  
Ne jamais ouvrir ou percer les emballages par pression.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage

Conserver hors de la portée des enfants.  
Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé.  
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.  
Tenir éloigné de toute source d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.  
Récipient sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

## ■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■ 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle ■■■■■■■■■■■■■■■■■■■■

### 8.1. Paramètres de contrôle

**Valeurs limites d'exposition professionnelle**  
Belgique (Arrêté du 19/05/2009, 2010) :

CAS	TWA :	STEL :	Ceiling :	Définition	Critères
106-97-8	800 ppm	-	-	-	-

France (INRS - ED984 :2012) :

CAS	VME-ppm :	VME-mg/m3 :	VLE-ppm :	VLE-mg/m3 :	Notes :
106-97-8	800	1900	-	-	-

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.  
Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.  
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer





**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

Date d'édition : 09/02/2017	N° de révision : 14	Remplace la fiche du : 01/06/2015
-----------------------------	---------------------	-----------------------------------

**NOM DU PRODUIT : AMIDON**

ref. : RI-19

Benzoate de sodium	532-32-1 / 208-534-8 / ----- Reach : 01-2119460683-35
CL50 (poisson) 96 h.	: > 100 mg/l
CE50 (daphnia magna) 96 h.	: > 100 mg/l

Nitrite de sodium	7632-00-0 / 231-555-9 / 007-010-00-4 Reach : 01-2119471836-27
CL50 (poisson) 96 h.	: 0,54 mg/l
CE50 (daphnia magna) 48 h.	: 15,4 mg/l

Butane	106-97-8 / 203-448-7 / 601-004-00-0 Reach : 01-2119474691-32
Mobilité : s'évapore rapidement en un jour à partir de l'eau ou du sol. Biodégradabilité : naturellement biodégradable. Non considéré comme nocif pour les organismes aquatiques.	

Propane	74-98-6 / 200-827-9 / 601-003-00-5 Reach : 01-2119486944-21
Mobilité : s'évapore rapidement en un jour à partir de l'eau ou du sol. Biodégradabilité : naturellement biodégradable. Non considéré comme nocif pour les organismes aquatiques.	

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

NITRITE DE SODIUM : LogK<sub>ow</sub> : -3,7

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ **13. Considérations relatives à l'élimination** ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Elimination des déchets : Récipient sous pression - Ne pas percer ou brûler même après usage.  
Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.  
LORSQU'ILS SONT TOTALEMENT VIDES, les récipients sont recyclables comme tout autre emballage. S'il n'est pas vide, éliminer ce récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux / nationaux en vigueur.

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ **14. Informations relatives au transport** ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

Étiquette(s) de danger : Extrêmement inflammable.   
2.1

Transport terrestre  ADR/RID : classe 2-5F - UN 1950  
Transport par mer  code IMO-IMDG : AEROSOLS UN 1950  
Transport aérien  ICAO/IATA : AEROSOLS UN 1950

■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ **15. Informations réglementaires** ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■ ■

**15.1 Réglementations/législation particulières au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

*Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la section 2*

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :  
- Directive 75/734/CEE modifiée par la directive 2013/10/UE  
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par les règlements (UE) n° 618/2012 et 758/2013

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Non réalisé sur le mélange lui-même.

